

## Vous êtes locataires au Tilleul Argenté ? Ces informations vous concernent :



Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le 6 novembre dernier, un courrier du Directeur Général sur le relogement du Tilleul Argenté dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU).

Comme vous avez pu le lire, cette opération nécessite de reloger l'**ensemble** des locataires du Tilleul Argenté.

Pour vous accompagner dans cette démarche, l'Association AMLI, mandaté par l'OMh, va prendre contact avec vous afin de réaliser les enquêtes de relogement.

Nous vous rappelons le calendrier ci-dessous :

• Les locataires des **entrées 11 Bis à 15 Bis** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin septembre 2022** – *Enquête relogement par l'AMLI en cours ;*

• Les locataires des entrées **9 Bis à 11** du Tilleul Argenté seront relogés avant la mi – **mars 2023**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021 ;*

• Les locataires des **entrées 7 à 9** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin septembre 2023**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021 ;*

• Les locataires des **entrées 3 à 5 Bis** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin juin 2024**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés début 2022 ;*

• Les locataires des **entrées 1 et 1 Bis** du Tilleul Argenté seront relogés avant la **fin décembre 2024**. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2022.*

Nous vous rappelons qu'en raison de la crise sanitaire et du confinement appliqué, **la permanence qui se tenait chaque mercredi de 14h à 17h à la Tour des Énergies est suspendue** et reprendra dès que possible. La date de reprise vous sera communiquée.

Vous pouvez néanmoins appelez le **03 83 85 70 80** pour répondre à vos interrogations liées au relogement.

# Observation. Écoute. Réflexion. Action.



Dans le cadre de notre démarche qualité, le diagnostic Haute Qualité de Service (HQS) réalisé en juin 2019 s'est conclu par un bilan très positif relevant de nombreux points forts ou satisfaisants de notre organisation mais a aussi permis d'identifier 5 points d'alerte mineurs et de confirmer 3 situations complexes localisées sur le Plateau de Haye au Tilleul Argenté et au Cèdre Bleu, ainsi qu'allée de la Prairie.

Deux groupes de travail, regroupant des collaborateurs, des locataires et des partenaires (associations ou collectivités) ont été constitués :

- Le premier groupe opérant sur le plateau de Haye, principalement sur le Tilleul argenté et cèdre bleu et travaillant sur les thèmes des jets d'objets et déchets par les fenêtres, des encombrants abandonnés en pieds d'immeubles et de la sécurité.

- Le deuxième groupe de travail opérant lui sur le quartier de l'allée de la Prairie et travaillant sur l'objectif de résoudre les situations complexes de voisinage.

Dans le cadre de ces Projets de Gestion de Sites, des entretiens ont été réalisées auprès de locataires et de partenaires ainsi qu'une enquête auprès de 90 habitants, sur les thèmes précités.

Des diagnostics ont pu être réalisés permettant d'identifier les spécificités, potentialités, points forts et faibles des deux sites. Enfin un plan d'action visant à solutionner les situations complexes et plusieurs « fiches actions » ont été rédigées afin de permettre la mise en œuvre d'actions afin d'atteindre les différents objectifs ciblés, suivant un calendrier prévisionnel.

**Nous reviendrons vous informer de l'avancement de cette démarche et des résultats obtenus.**

## Prendre soin de nos aînés : un devoir de solidarité !



Parce qu'être attentif aux autres ne doit pas rester une belle idée mais se traduire par des actes concrets au quotidien, l'OMh du Grand Nancy et ses collaborateurs prennent le temps d'appeler individuellement chaque locataire senior pour prendre de leurs nouvelles. Le confinement est particulièrement difficile pour ces personnes parfois vulnérables et isolées. Les appeler pour leur demander comment elles vont, les mettre éventuellement en lien avec les services municipaux du CCAS ou leur donner les coordonnées d'une association qui pourrait les accompagner, est vraiment précieux.

Plus de 600 personnes âgées sont ainsi appelées par des Chargés de Clientèle, des Agents d'Accueil, des personnels administratifs, le Directeur de la Proximité, la Directrice du Pôle Cohésion Sociale et Parcours Résidentiel, la Secrétaire Générale et le Directeur Général lui-même ! **La bienveillance est, plus que jamais, au cœur de nos démarches.**

## Des tarifs avantageux et une démarche simplifiée pour votre assurance habitation



L'Union Régionale HLM Grand Est recherchait un assureur qui propose un contrat d'assurance habitation à un prix juste. **Altima** a été choisie à l'issue d'une consultation auprès de différents assureurs. Nous pouvons donc vous proposer ce service supplémentaire avec **une offre d'assurance complète et à prix modéré**. Notre partenariat vous permet de maîtriser au mieux votre budget « logement » en bénéficiant d'une offre adaptée, à un tarif compétitif. Pour exemple : un T2 aurait un tarif de **12€/mois**, un T3 : 14€, un T4 : **17€/mois** ... Nous vous rappelons que l'assurance

habitation est obligatoire. Altima vous propose un contrat garantissant les risques incendie, dégâts des eaux, explosion, vol, bris de vitres, dommages électriques, catastrophe naturelle, tempête... ainsi qu'une responsabilité civile (dommages accidentels occasionnés à vos voisins et à des tiers).

Le contrat d'assurance couvre le souscripteur du contrat, son conjoint ou la personne vivant maritalement avec lui, le ou les colocataires désignés sur le contrat de bail, les enfants fiscalement à charge et toute personne résidant habituellement au foyer, à titre gratuit. Altima prend en charge gratuitement la résiliation auprès de votre assureur actuel. Réalisez un devis sur [www.altima-assurances.fr/partenaires/assurance-habitation-locataire](http://www.altima-assurances.fr/partenaires/assurance-habitation-locataire) Tél. : **09 69 32 05 52** appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.



RCN 90.7 - le son de la différence. Écoutez le Forum de l'OMh le 1<sup>er</sup> mardi du mois à 15h30 ou sur [www.rcn-radio.org](http://www.rcn-radio.org)



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMh du Grand Nancy**.  
**Likez ! Partagez ! Commentez !**

Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex.  
Directeur de la publication : Frédéric RICHARD.  
Photos : OMh Grand Nancy/ Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy.  
Mise en page et graphisme : La Maison Chabane/ Novembre 2020. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.

